

Sujet : [INTERNET] Enquête publique préalable aire de grand passage des gens du voyage

De : Laura Philippe <philippelaura17@gmail.com>

Date : 19/03/2024 20:10

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite vous faire part d'observations et d'un avis pour contrer ce projet inadapté et inacceptable par son ampleur..

Voici les éléments pour lesquels je vote contre ce projet :

- l'environnement tout d'abord : nous sommes une petite commune préservée par les champs aux alentours, ce qui permet à la commune d'avoir un environnement agréable, paisible et respectueux de l'environnement. La faune et la flore y sont encore préservées, alors gardons encore ce bénéfice le plus longtemps possible.

- risque de perte d'exploitation pour nos agriculteurs. Préservons ces parcelles pour nos agriculteurs locaux qui ont besoin de vivre grâce à ses terres.

- De plus, la taille de cette aire est complètement démesurée par rapport à notre commune de 2500 habitants. Nous sommes une petite commune et nous ne pouvons pas accueillir autant de personnes, nos structures présentes ne sont pas adaptées à ce surcroît de population. Ne vaudrait-il pas répartir ces aires en plusieurs de plus petites envergures, plus acceptable pour les communes.

Cela va engendrer beaucoup trop de passages au niveau circulation sur une route déjà dangereuse. De plus, nous n'avons pas de piste cyclable pour relier La Jarne à Angoulins, plus de passage et circulation avec des caravanes sera dangereux pour les cyclistes et scooters.

- Comment sera contrôlé le nombre de caravanes sur place. En Bretagne, un projet de la même ampleur avec 200 caravanes à vu le nombre de 600 caravanes débarquer sans que cela puisse être contrôlé.

- Ayant vécu un cambriolage début mars 2024, nous avons eu une femme typé gens du voyage sonné à 5 reprises à notre domicile quelques jours avant. Sans vouloir porter d'accusation, la coïncidence pose question.

Ne serait-il pas préférable d'équiper la Jarne de caméra comme à Angoulins et Châtelailon pour limiter les cambriolages et sécuriser notre commune.

Je ne pense pas me sentir en sécurité avec une aire de 200 caravanes juste à côté de mon domicile.

- Nous accueillons déjà tous les ans des gens du voyage qui n'hésitent pas à abîmer nos infrastructures, voler nos commerçants et souillés les lieux, se raccrocher sauvagement à l'eau et l'électricité. Ne pensez-vous pas qu'une aire d'une si grande ampleur sera sans dommages ?

- Nos maisons vont forcément décôter avec un projet d'une telle envergure au sein de notre petite commune. Nous investissons dans nos maisons pour avoir une belle qualité de vie pour nous et nos enfants. Pourquoi devrions nous pâtre de cette situation alors que nous contribuons à l'amélioration de nos agglomérations en cotisons tous les mois ?

Merci de prendre en compte sérieusement ses remarques afin de voter contre ce projet.

Vous en remerciant.

Bien cordialement,

Laura PHILIPPE